



Auvergne, Puy-de-Dôme
Randan
place Adélaïde d'Orléans

Dessin : *Le Cap Saint-Vincent*

Références du dossier

Numéro de dossier : IM63004880

Date de l'enquête initiale : 2002

Date(s) de rédaction : 2021

Cadre de l'étude : opération ponctuelle Inventaire du fonds mobilier du domaine royal de Randan

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : dessin

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village

Historique

Période(s) principale(s) : 4e quart 19e siècle

Dates : 1898

Auteur(s) de l'oeuvre : Jo (dessinateur), Maison Tonnel (encadreur)

Description

Vue du Cap Saint-Vincent (Portugal), deux bateaux sur une mer agitée.

Éléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : dessin

Éléments structurels, forme, fonctionnement : support, rectangulaire horizontal

Matériaux : papier (support) : crayon

Mesures :

h = 20 ; la = 25

Représentations :

paysage : mer, bateau

Inscriptions & marques : date (manuscrit, sur l'oeuvre), signature (manuscrit, sur l'oeuvre, monogramme), inscription concernant l'iconographie (en creux), marque de marchand (en creux)

Précisions et transcriptions :

Date et signature (en bas à gauche) : 18 mai 98, JO (?)

Titre (sur le cadre en cuir) : Cap St Vincent

Marque de marchand (au dos du cadre en cuir) : TONNEL, 12 Rue de la Paix

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Protections : 1991/02/07 classé au titre objet, 1991/02/07

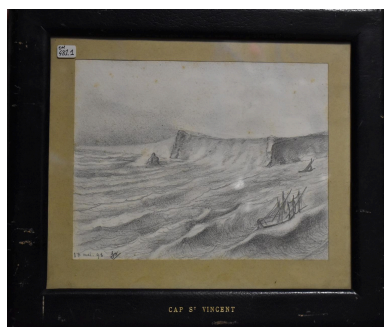
Statut de la propriété : propriété de la région

Données complémentaires

F-MDT-Randan

NCVENT	481
--------	-----

Illustrations



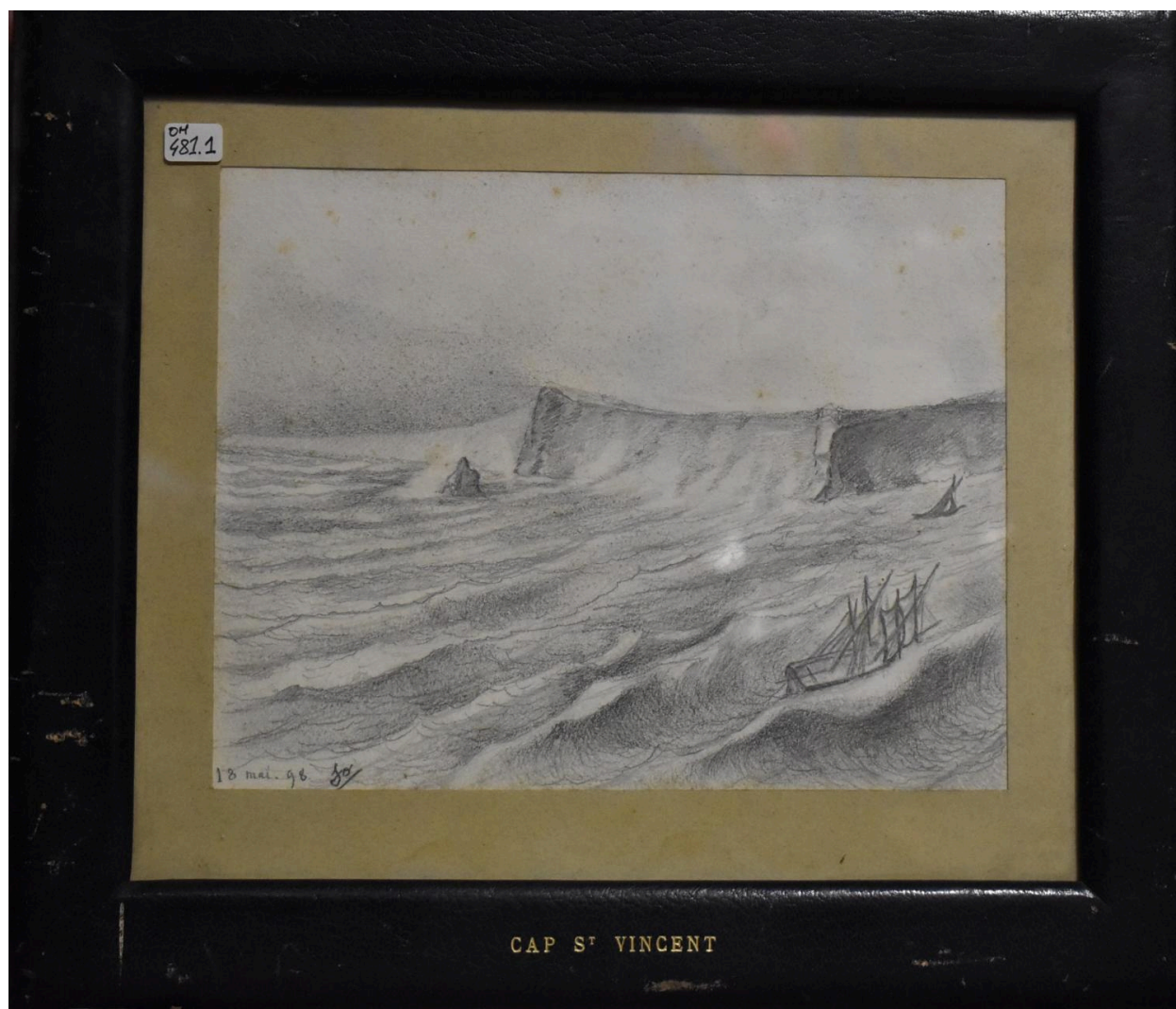
Vue générale

Phot. Maryse Durin-Tercelin

IVR84_20216300552NUCA

Auteur(s) du dossier : Valérie Groboillot, Nathalie Buysens

Copyright(s) : © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Centre des monuments nationaux



Vue générale

IVR84_20216300552NUCA

Auteur de l'illustration : Maryse Durin-Tercelin

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation